

Secrétariat juridique des opérations de fusion, scission et apport partiel d'actif (APA)

Gérer le secrétariat juridique des opérations de restructuration – M&A

PUBLIC

Assistant(e)s juridiques – Juristes – Paralegals – Avocats – Toute personne en charge du suivi juridique des opérations de fusion, de scission et d'apport partiel d'actif

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances pratiques du secrétariat juridique des sociétés commerciales ou avoir suivi la formation :

🔗 [Secrétariat juridique des sociétés commerciales \(niveau 1\) \(514045 \)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Accès en amont de votre formation au E-learning : Assemblées Générales (AG) en droit des sociétés : les fondamentaux – Durée : 45 min – Réf. 701071

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :

Code
1184

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1247 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Choisir la restructuration adaptée aux besoins de l'entreprise
- Préparer l'opération de fusion, scission ou d'APA
- Réaliser le secrétariat juridique

Programme de la formation

Engagement

Connectez-vous sur votre espace participant pour compléter les ressources pédagogiques indispensables au lancement de votre formation. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation..

Accès en amont de votre formation au E-learning : Assemblées Générales (AG) en droit des sociétés : les fondamentaux – Durée : 45 min – Réf. 701071

Choisir la restructuration adaptée aux besoins de l'entreprise

Distinguer les règles applicables

- Régime applicable et distinction entre les différentes opérations
- Principales étapes de l'opération : de la préparation de l'opération à sa réalisation définitive
- Évaluation de la parité
- Cas pratique : calculer la parité d'échange, la prime de fusion
- Cas pratique : déterminer la nature du contrôle, du sens de la fusion, du mode de valorisation des apports

Comparer la fusion simplifiée / TUP

- Définir la fusion simplifiée et son intérêt
- Définir la TUP et ses spécificités
- Cas pratique : établir le calendrier comparatif des opérations

Préparer les opérations

Informers les associés ou actionnaires et des salariés

- Contenu du droit d'information

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Consultation du CSE

Etablir les convocations et les réunions des AG

- Conditions de quorum et de majorité
- Approbation de la fusion
- Décision de dissolution de la société absorbée
- Formalités de dépôt et de publicité

Déterminer les conditions de l'intervention du commissaire à la fusion, à la scission, aux apports

- Nomination
- Mission
- Rapport

Réaliser le secrétariat juridique

Élaborer le calendrier des opérations

- Listing des opérations
- Mettre en place un suivi
- Cas pratique : établir le calendrier des opérations à effectuer

Rédiger le projet de fusion, de scission ou d'apport partiel d'actif

- Contenu
- Forme
- Dépôt et la publicité
- Adoption par les actionnaires : la déclaration de conformité
- Cas pratique : rédiger un projet de traité de fusion avec effet rétroactif

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

Accès en amont de votre formation au E-learning : Assemblées Générales (AG) en droit des sociétés : les fondamentaux - Durée : 45 min - Réf. 701071

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 5 Nov. 2026

A DISTANCE

- 5 Nov. 2026

